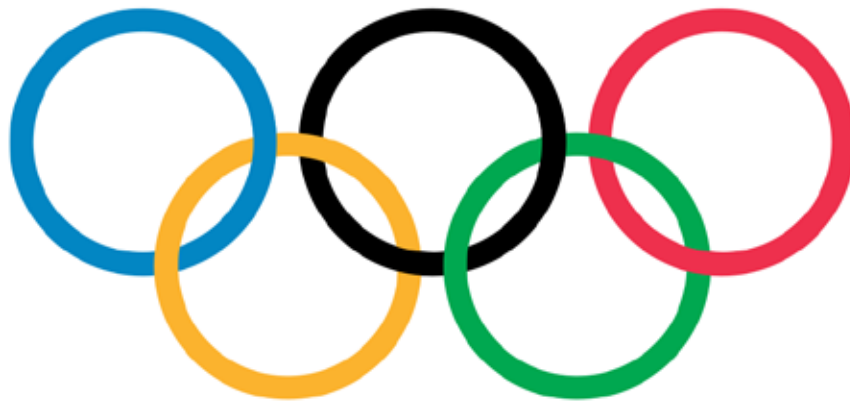


JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024



UN SPECTACLE
AU SERVICE
DU
CAPITAL !

1. SACCAGES ET GENTRIFICATION DU 93 ! 2. UN NAUFRAGE FINANCIER
ANNONCÉ 3. LES MENSONGES DE LA CHARTE SOCIALE DES JEUX OLYM-
PIQUES 4. PARIS 2024, SALON D'EXPOSITION DES TECHNOLOGIES DE
SURVEILLANCE ! 5. PERFORMANCE, NATIONALISME ET TRANSPHOBIE
AU COEUR DE L'IDÉOLOGIE OLYMPIQUE

1. SACCAGES ET GENTRIFICATION DU 93 !



Jardins ouvriers d'Aubervilliers, le mercredi 16 juin 2021.

DESTRUCTION DES JARDINS OUVRIERS D'AUBERVILLIERS

Plus de 4 000m² sont menacés par la construction du solarium de la piscine olympiques ! Ces jardins ont une histoire de près de 100 ans et sont un patrimoine précieux riche en biodiversité. Ils contribuent également à nourrir de nombreuses familles et sont un lien social. Cette destruction participe de la bétonisation et de l'artificialisation de toute l'ancienne plaine des Vertus, soit plus de 10 000m² avec la construction de la gare du Grand Paris Express, d'un complexe hôtelier, d'un « éco-quartier ». Les Jeux Olympiques sont ainsi un prétexte pour augmenter les prix des loyers et enrichir les promoteurs·trices.

La préservation de ces jardins est une nécessité pour une ville qui ne compte que

1,42m² d'« espace vert » par habitant·e. Devenus JAD (Jardins à Défendre), ils ont été occupés 5 mois et sont devenus une zone ouverte, écologique, féministe, queer, et anti-autoritaire, afin de résister et de ne pas laisser les travaux commencer. Après l'expulsion des occupant·es le 2 septembre 2021, la lutte continue, avec notamment une victoire juridique qui permet encore début novembre 2021 la suspension des travaux.

Enfin, s'il est essentiel de développer des transports en commun au service des habitant·es, pour des raisons environnementales et de réduction des inégalités spatiales, cela ne doit pas se faire par la destruction d'espaces verts. De nombreuses friches industrielles abandonnées par les entreprises responsables de leur dépollution pourraient par exemple être utilisées pour de nouvelles constructions utiles.

URBANISATION DE L'AIRE DES VENTS AU PARC DE LA COURNEUVE

L'Aire des vents est un parc départemental de 27 hectares au total, entre l'aéroport du Bourget côté est, la ville de Dugny au nord, l'autoroute A1 au sud et le parc Georges-Valbon de La Courneuve à l'ouest. Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, le village ou « cluster » des médias devrait y être construit, sur environ 7 hectares. Le village doit ensuite être transformé en « éco-quartier » après les Jeux avec 1.200 logements destinés à la ville de Dugny, mais aussi des équipements publics comme une école, une crèche, un gymnase et une passerelle de franchissement au-dessus de l'A1. Mais cet espace vert est un corridor écologique et un lieu de passage d'espèces animales entre les différents parcs.

Le projet avait été suspendu par la Cour administrative de Paris en raison de l'atteinte à des espèces protégées mais les travaux devraient reprendre après le rejet des deux requêtes déposées par les défenseurs de l'Aire des Vents.

UNE PISCINE SPECTACLE SANS LES HABITANT·ES À SAINT-DENIS

Non loin du Stade de France, à la Plaine St-Denis, le centre aquatique olympique en cours de construction a vocation à accueillir Water Polo, plongeon et natation artistique pendant les Jeux Olympiques. Il en résulte la construction de piscines spectacles, qui fait relativiser l'utilité pour les habitant·es ! La mairie de Paris qui finance en partie le projet prévoit d'ailleurs l'utilisation du CAO pour ses clubs. L'ensemble de la construction et la gestion de la piscine après les Jeux Olympiques reviennent par ailleurs aux entreprises privées, constructeurs et promoteurs : notamment Bouygues, Récréa et OMNES.

POLLUTION MASSIVE DE L'AIR À L'ÉCOLE PLEYEL DE SAINT-DENIS

La construction d'un échangeur autoroutier est prévue dans le cadre des aménagements des Jeux Olympiques 2024. Il fera passer plus de 20 000 véhicules/jour aux abords immédiats de l'école maternelle Ignaz Pleyel et de l'école élémentaire Anatole France constituant



Jardins ouvriers d'Aubervilliers, le dimanche 9 janvier 2022.



Manifestation en défense des jardins d'Aubervilliers le samedi 18 septembre 2021

le groupe scolaire Pleyel - Anatole France situé dans le quartier Pleyel à Saint-Denis. Les enfants de ce dernier respirent déjà un air très pollué induit par le trafic routier de transit qui va être aggravé avec cet échangeur à 5 bretelles. C'est ainsi la santé de près de 700 élèves âgés de 3 ans à 12 ans, de près de 60 personnes qui les encadrent dans ce groupe scolaire et plus largement de plus de 13 000 habitant·es du quartier Pleyel qui est gravement mise en danger. Les parents d'élèves et les associations portent le projet d'une sanctuarisation du groupe scolaire avec la création d'un jardin d'1,2 hectare en éloignant la circulation automobile de 120m de l'école Ignaz Pleyel.

Un recours au Conseil d'Etat est actuellement en cours. Les opposant·es au projet construisent également une expertise militante en mesurant les niveaux de pollution actuels et en évaluant les pollutions supplémentaires engendrées par l'échangeur.

EXPULSION DU FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS DE L'ADEF À SAINT-OUEN

Expulsés du foyer dans lequel ils résidaient en début d'année 2021 - pour laisser la place à la construction du Village Olympique « durable » - les résidents du Foyer de Travailleurs Migrants (FTM) de l'ADEF à Saint-Ouen ont largement subi la transformation du quartier, sans perspective de retour.

La lutte menée par les résidents du foyer de l'ADEF a révélé les Jeux Olympiques comme un amplificateur d'inégalités socio-environnementales déjà existantes et l'incapacité des pouvoirs publics de protéger les populations les plus vulnérables. Se juxtaposant aux pratiques autoritaires de gestion des FTM, les Jeux Olympiques ont contribué à favoriser la ségrégation socio-spatiale de personnes pauvres et racisées. Ces structures héritées du passé colonial sont pensées comme des logements « transitoires » pour les populations immigrées venues travailler en France. A ce titre, ils ne dépendent pas du droit com-

mun.

Le statut spécifique de FTM a permis toutes sortes d'abus de la part du gestionnaire ADEF, à commencer par la non-communication d'informations. Bien que premiers concernés, ils furent les derniers informés des modalités concrètes de l'arrivée du Village Olympique. Ils n'eurent aucune information non plus lorsqu'en 2015, les travaux destinés à la réhabilitation du foyer (devenu insalubre) furent suspendus. Après avoir enquêté auprès des services de l'urbanisme, ils découvrirent le projet concocté par l'ADEF et la municipalité de l'époque : en attendant les Jeux Olympiques, le foyer pouvait déprimer. Celui-ci constituait une réserve foncière de premier plan étant donné son emplacement stratégique : une zone de friche industrielle, non loin de la fameuse Cité du Cinéma et d'une future gare du Grand Paris Express, idéal pour accueillir un équipement emblématique tel que le Village Olympique. Les résidents furent contraints de patienter dans des conditions d'habitat dégradées.

Durant le printemps 2019 le chantier du Grand Paris Express (GPE) prit place sous leurs fenêtres. Pouvant atteindre jusqu'à 95 dB (1), le chantier quasi-continu (2) a sérieusement altéré la qualité de vie des résidents jusqu'à leur expulsion. 2 ans après l'annonce officielle des Jeux Olympiques - et une série de réunions publiques au siège de Plaine Commune - l'ADEF, l'Etat et la Solidéo les informèrent qu'ils ne seraient pas relogés sur place mais dans une autre partie de la ville où deux résidences sociales allaient être construites.

En revanche, comme celles-ci ne seraient pas prêtes avant 2023, il leur faudrait « transiter » et se résoudre à habiter dans de plus petits espaces. Ils ajoutèrent que l'ensemble des résidents ne seraient pas relogés (3). Ces annonces provoquèrent de vives réactions au sein des résidents qui s'opposèrent immédiatement à ce logement transitoire ainsi qu'à la non-prise en compte de l'intégralité des résidents. Les négociations furent longues et éprouvantes tant les autorités cherchèrent à les intimider.

Il n'en fut rien mais leurs revendications ne furent pas écoutées pour autant. Dans le logement transitoire qui n'a rien de bon marché, près de 450€/mois, les espaces collectifs du foyer ont disparu mais pas au profit d'espaces individuels suffisants(4) et ils n'ont pas été davantage associés à la concertation relatives aux deux résidences sociales.

1. Au-delà de 70 dB, le bruit devient nocif pour la santé.
2. 6/7j – 24/24h.
3. 230 résidents furent relogés sur les 286 au départ.
4. Des studettes de 16 à 18 m2, dont certaines partagées à deux.

PAS DE SURF PARK À SEVRAN !

Une bonne nouvelle : le Surf park envisagé à Sevrans dans la perspective des Jeux Olympiques a été abandonné par vote du conseil municipal le 27 mai 2021. Sa consommation prévue en eau était énorme - l'équivalent de 243 piscines olympiques (1) - et le coût d'accès élevé pour les habitant·es. A l'été 2019, Le COJO avait fait comprendre Sevrans que la commune ne serait pas choisie, et la Fédération française de surf y était elle-même défavorable.

(1) <https://reporterre.net/Des-projets-de-surf-parks-coulent-grace-aux-luttes-ecologiques>



En marge de la manifestation du 18 septembre 2021

2. UN NAUFRAGE FINANCIER ANNONCÉ



Bassin de natation des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro de 2016, photographié le 9 février 2017 par Pilar Apontes - Reuters.

LES DÉPASSEMENTS DES BUDGETS DES JEUX OLYMPIQUES SONT LA NORME

On nous annonce que les Jeux Olympiques de Paris seront particulièrement peu coûteux, car nécessitant relativement peu de nouvelles infrastructures. À voir. Au moment de la candidature, Paris a annoncé un budget de 6,2 milliards d'euros. Une fois la candidature acceptée, le chiffre a été revu à la hausse, puisque le budget officiel est désormais de 7,3 milliards d'euros.

Plus généralement, une étude de 2020 de chercheurs d'Oxford (1) établit que depuis 1960, les budgets des Jeux Olympiques sont dépassés en moyenne de 172%, soit plus de 2,5 fois le budget prévisionnel. Les derniers Jeux Olympiques à Tokyo ont battu tous les records: le budget initial était de 7,3 milliards

de dollars, le coût réel s'élève en juillet 2021 à 15,5 milliards de dollars !

MAIS ALORS, QUI PAIE ?

Emmanuel Macron n'hésite pas à dire que seulement 3% des Jeux Olympiques sont payés par de l'argent public. Cette affirmation est fautive pour plusieurs raisons:

Elle s'appuie sur un raisonnement qui exclut du calcul toutes les constructions d'infrastructures relevant de la Solidéo. Seules les dépenses liées à l'événementiel et comptabilisées sur le budget du COJO sont ici considérées. Si l'on inclut en revanche les constructions d'infrastructures, la réalité est bien différente. En décembre 2020, le délégué interministériel responsable des Jeux

Olympiques admettait devant le Sénat que ce chiffre s'élève plutôt à 25%.

Et de ce chiffre il faut encore douter ! Les exemples locaux suggèrent une toute autre répartition des coûts. Ainsi, pour la construction du «centre aquatique» d'Aubervilliers, le budget global est de 33,6 millions d'euros. Or, seulement 10 millions sont fournis par la Solidéo, le reste étant pris en charge par les collectivités locales. Et encore, le budget de la Solidéo est à 37 % public. Cela revient donc à environ 30 millions d'argent public, soit presque 90% du budget. Et encore cela ne prend pas en compte le coût de la maintenance après la 6e année de fonctionnement. Enfin, qui paiera les dépassements annoncés, le public ou le privé ?

PASSÉS LES JEUX OLYMPIQUES, COMBIEN D'INFRASTRUCTURES INUTILES SERONT LAISSÉES À L'ABANDON ?

Pékin 2008, Sotchi 2014, Rio de Janeiro 2016: les exemples ne manquent pas d'infrastructures sportives devenues inutiles, car pensées pour le spectacle olympique et non pour les habitant·es. Loin de la rhétorique olympique de «l'héritage», qui veut faire croire que ces infrastructures sont une chance et justifient les sommes engagées, les photographies sont nombreuses, qui montrent des structures sportives à l'abandon !

(1) Flyvbjerg, Bent, Alexander Budzier, and Daniel Lunn, 2020, «Regression to the Tail: Why the Olympics Blow Up,» Environment and Planning A: Economy and Space, published online September 15 2021



Une ancienne piscine d'entraînement désormais colonisée par les grenouilles, à Athènes, où se sont tenus les JO d'été de 2004, en août 2012. THANASSIS STAVRAKIS / AP/ SIPA

3. LES MENSONGES DE LA CHARTE SOCIALE DES JEUX OLYMPIQUES

La charte sociale des Jeux Olympiques est le texte qui définit les engagements sociaux du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024. Elle est signée par les instances qui organisent les Jeux Olympiques, le Medef et certains syndicats.

1) HYPOCRISIES SUR LES CRÉATIONS D'EMPLOIS PAR LES JEUX OLYMPIQUES

La charte promet d' « anticiper les besoins en compétences des entreprises pour la bonne organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques ; [de] favoriser l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés [...] » (article 6). La réalité est que les Jeux Olympiques sont un évènement ponctuel, qui ne peut pas créer d'emplois stables. La norme sera :

- le bénévolat, puisque le Comité d'organisation des Jeux Olympiques prévoit le recrutement de 45 000 bénévoles pour l'organisation des Jeux Olympiques accueil des athlètes, gestion du public...

- les emplois peu qualifiés, les faibles salaires, la précarité. Paris 2024 prétend créer 150 000 emplois directs et indirects. On attend de voir. Par ailleurs, la plupart de ces emplois sont précaires, et de très courte durée, puisque concentrés sur l'année 2024 ! Comptons sur la Solidéo pour exploiter, main dans la main avec les entreprises privées du BTP et de la sécurité privée, la misère et le taux de chômage du 93 (17,9% en 2018 selon l'INSEE).

Quant à l'annonce de la charte qu'elle va « favoriser le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels des salariés et des bénévoles engagés[...] », les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

2) SI TU TE TIENS À CARREAU, T'AURA UN PETIT JOB LIÉ AUX JO...

A la mairie de St-Denis - qui précarise, licencie et privatise de plus en plus de collègues et services - les Jeux Olympiques sont pensés comme une manne financière pour organiser de grands évènements festifs. Or, on sait déjà en interne que la municipalité aura recours à de très nombreux-ses vacataires, payé-es à l'heure en fonction de besoins fantaisistes liés à l'animation autour des

Jeux Olympiques.

Alors que les agent-es du service public communal travaillent en mode dégradé et en sous-effectif chronique, les Jeux Olympiques seront l'occasion de précariser davantage les collègues et d'organiser un clientélisme vis-à-vis des travailleurs et travailleuses pauvres de St-Denis. En gros, si tu te tiens à carreau, t'aura un petit job lié aux JO... C'est toute une philosophie de casse du service public qui se révèle à travers les Jeux Olympiques du fric.

3) DANGER TRAVAIL !

La charte prétend « placer l'emploi de qualité et les conditions de travail des salariés au coeur de l'impact socio-économique des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. » Or, parmi les premiers concernés, les secteurs du bâtiment ou de la sécurité qui font partie des secteurs professionnels les plus exploités, précaires, dangereux et non déclarés. Rappelons que deux salariés d'Eiffage sont morts suite à des accidents sur des chantiers du Grand Paris Express, à la Courneuve en décembre 2020 et à St-Denis en janvier 2022. Or ce sont ces mêmes entreprises qui assurent les travaux liés aux Jeux Olympiques (pour Eiffage, le village des athlètes par exemple). Dès lors, peut-on se contenter de simples déclarations d'intention nullement contraignantes ?

4) SOLIDAIRES 93 DÉNONCE LE RACISME, LE SEXISME ET L'HOMOPHOBIE À LA SOLIDÉO

... Et l'absence de réaction des donneurs-es d'ordre, Hidalgo en tête ! « C'étaient des "blagues" sur les homos, sur les Noirs, sur les Arabes et sur les femmes à longueur de journée » témoigne ainsi un ancien salarié (1). On est loin des engagements de l'article 5 qui annoncent que les Jeux Olympiques s'engagent à « prévenir toutes les formes de discrimination dans l'accès à l'emploi et pendant l'emploi... » et de l'engagement à « faire du sport le moteur d'un développement économique et social et solidaire » ...

(1) <https://www.mediapart.fr/journal/france/180421/jo-2024-des-accusations-de-propos-racistes-et-misogynes-creent-une-crise-interne>

4. PARIS 2024, SALON D'EXPOSITION DES TECHNOLOGIES DE SURVEILLANCE !



Dans la foulée de la loi sécurité globale qui autorise notamment les drones policiers et le recours accru aux caméras de surveillance, Paris 2024 promet d'être un moment de débauche de technologies de surveillance.

L'Agence Nationale pour la Recherche et la Coordination Nationale pour la Sécurité des Jeux Olympiques 2024 (rattachée au ministère de l'intérieur) financent ainsi six projets regroupant des laboratoires de recherche publics et des entreprises privées :

- la palme revient à la surveillance des foules, objet des projets Oklos, Girafe et Maaster, qui prétendent tous développer, à partir de la vidéosurveillance, des algorithmes permettant de détecter les mouvements «anormaux» des foules et dans les foules, tout en «proposant» des réponses à ces mouvements anormaux.

- le projet EASIMob gèrera l'identification et les droits d'accès des individus aux différents espaces impliqués par les Jeux Olympiques, en utilisant notamment l'identification biométrique.

- Enfin, le projet DISCRET utilisera les données des opérateurs mobiles et de Twitter pour avertir les responsables d'éventuelles «situations atypiques ou critiques.»

Une fois de plus, les libertés individuelles sont remises en cause, pendant et surtout après les Jeux Olympiques : les technologies développées à l'occasion des Jeux Olympiques seront redéployées dans d'autres contextes, au plus grand profit des entreprises concernées.

Répartition annuelle des emplois mobilisés par les Jeux de Paris 2024



Les 11 000 emplois liés à la construction s'étalent surtout sur 2022 et 2023, les emplois liés à l'organisation se concentrent sur 2024. Pour le tourisme, l'essentiel des emplois créés le seront seulement sur les trois mois de l'été 2024. On repassera pour les créations d'emplois durables !

Source : Paris2024.org

LES RESPONSABLES

LE CIO

Le Comité international olympique est responsable de l'ensemble de l'organisation des Jeux Olympiques. Il désigne notamment le lieu des futurs Jeux Olympiques. Entaché de multiples affaires de corruption (Salt Lake city 2002, enquête de la BBC de 2004, Sotchi 2014, Rio 2016, Tokyo 2020), il est composé de 115 membres issus du monde sportif qui élisent un président pour huit ans, aujourd'hui Thomas Bach.

LE COJO

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 est en charge de l'organisation matérielle des Jeux Olympiques de Paris 2024. A son conseil d'administration, de nombreux-ses représentant-es du monde sportif, mais également l'Etat (la ministre des sports Maracineanu), la région IDF (Pécresse), le département de Seine-St-Denis (Troussel), la ville de Paris (Hidalgo), la métropole du Grand Paris (Ollier), les maires de St Denis (Hanotin), du Bourget (Borsali) et de Dugny (Gesell), le maire de Marseille (Payan), le directeur général de la Solidéo... Il est présidé par Tony Estanguet, ancien champion olympique de canoé.

LA SOLIDEO

La Société de Livraison des ouvrages olympiques est l'institution publique responsable des travaux d'aménagement liés aux Jeux Olympiques. Présidée par Anne Hidalgo, la maire de Paris, la Solidéo est l'exécutante directe des saccages environnementaux et de l'exploitation des travailleur-ses dans le 93. Le racisme de certains de ses administrateurs vis-à-vis des populations du 93, ainsi que l'absence de réaction des responsables politiques, a été documenté par Médiapart au printemps 2021.



Carlos Nuzman, président du comité d'organisation des Jeux Olympiques de Rio, lors de son arrestation le 5 octobre 2017. Condamné en 2021 à 30 ans de prison pour corruption.

STOP LA PROPAGANDE !

Solidaires 93 appelle les travailleurs-es du public et du privé à s'opposer au travail de propagande qui va se déployer en faveur des Jeux Olympiques. Notamment :

- dans l'Education Nationale où l'on peut s'attendre à la multiplication des actions de promotion des Jeux Olympiques auprès des élèves du département,

- dans la culture, puisque des théâtres ont été sollicités pour prévoir des événements en l'honneur des Jeux Olympiques,

- au sein des collectivités territoriales qui sont nombreuses à être favorables et à participer d'une manière ou d'une autre à l'organisation des Jeux Olympiques.

5. PERFORMANCE, NATIONALISME ET TRANSPHOBIE AU COEUR DE L'IDÉOLOGIE OLYMPIQUE



Caster Semenya à Doha le 3 mai 2019

L'OMNIPRÉSENTE CONSTRUCTION DU SENTIMENT NATIONAL

Omniprésence des symboles nationaux, identification des athlètes à la nation et inversement, course aux médailles exacerbant la compétition entre les peuples... Les Jeux olympiques sont un moment fort de construction du sentiment national et du nationalisme.

A la clef, du plus direct au plus diffus : remarques racistes de commentateurs sportifs ; polémiques plus ou moins nauséabondes sur les athlètes méritant ou non de représenter la France ; instrumentalisation de l'unité nationale par les pouvoirs politiques pour faire taire ou faire oublier les luttes pour l'émancipation ; et enfin renforcement diffus du nationalisme, très souvent présenté comme allant de soi (Comment peut-on ne pas soutenir «son» équipe nationale» ?!) , à une époque où ces nationalismes sont de plus en plus puissants.

«PLUS VITE, PLUS HAUT, PLUS FORT.»

Les Jeux olympiques valorisent en outre à l'extrême la performance et la compétition entre individus, comme le rappelle la devise des Jeux Olympiques «Plus vite, plus haut, plus fort.» Les affinités avec l'idéologie libérale qui prône la compétition de tous-tes contre tous-tes dans le monde du travail n'est pas difficile à établir. Ainsi, Emmanuel Macron a-t-il signifié aux ath-

lètes français-es le 13 septembre 2021 qu'ils allaient devoir «faire beaucoup plus» pour Paris 2024 ! Dans le sport comme dans le reste du monde du travail, «performance» et «rentabilité» (au profit des dominant-es) sont les maîtres mots.

UNE TRANSPHOBIE BRUTALE !

Les Jeux Olympiques font en outre preuve depuis des années d'une transphobie particulièrement brutale vis-à-vis des athlètes. Les Jeux Olympiques conditionnent ainsi la participation des femmes trans et des femmes «suspectes» (hyperandrogènes) à la réalisation d'un «test de féminité» basé sur le taux de testostérone. Test qui ne repose sur aucune base scientifique, juridique ou éthique, comme le dénoncent le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, Human Rights Watch et l'Association de médecine mondiale.

Cela participe ainsi à l'exclusion de certaines personnes sur la base de stéréotypes infondés, à l'instar de la coureuse hyperandrogène Caster Semenya qui - parce qu'elle a refusé de prendre des médicaments réducteurs d'hormones - n'a pas pu participer aux Jeux Olympiques de Tokyo. La participation à Tokyo des premières femmes trans - ayant donc réussi leur «test de féminité», comme la néozélandaise Laurel Hubbard - a suscité de nombreuses réactions transphobes, notamment chez les athlètes qui y voient une concurrence déloyale, ou encore une «mauvaise blague» pour l'altérophile belge Anna Vanbellighen, concurrente de Laurel Hubbard. Les Jeux Olympiques contribuent ainsi de diverses manières à la perpétuation de violences et de dominations sociales dans le monde.

Contre ces valeurs, Solidaires 93 revendique des pratiques sportives solidaires, internationalistes, populaires, antisexistes et anti-LGBT-phobes, qui favorisent l'émancipation conjointe de l'individu et du collectif.

MANIFESTE DU COLLECTIF SACCAGE 2024

SACCAGE
2024



Notre lutte

Nous sommes entré-e-s en résistance face aux saccages écologiques et sociaux que provoquent les Jeux Olympiques de Paris en 2024. Nous, habitant-e-s de Seine-Saint-Denis et de ses alentours, associations et collectifs, sommes rassemblés pour défendre les espaces où l'on vit, où l'on habite, où l'on se rencontre, où l'on tisse des liens et où l'on s'amuse, menacés par la préparation et la tenue de ces jeux.

Certains chantiers des JO 2024 ont commencé malgré la crise sanitaire, d'autres sont prévus dans ce premier trimestre 2021. Les conséquences sont nombreuses : quartiers irrespirables (accélération de la bétonisation et de la pollution), inabordables (spéculation immobilière, entraînant l'expulsion des pauvres et des modestes), policés (imposition des normes des investisseurs et du tourisme, surveillance et répression), implantation de grandes enseignes, réduction des espaces publics et des parcs, disparition d'espèces protégées, ... et la liste est encore longue. Les différents saccages engendrés par les Jeux Olympiques ne font qu'accélérer les problèmes écologiques et les injustices sociales dans nos villes, et nous privent des moyens de décider collectivement de ce qui nous entoure.

Depuis octobre 2020, nous, collectifs, associations et habitant-e-s, mêlons nos voix et nos envies d'agir au sein de la coalition Saccage 2024, en composant avec les positionnements et les stratégies différentes des un-e-s et des autres, pour que ce désastreux héritage ne soit pas imposé sur les territoires concernés. Cette coalition vise à renforcer notre force d'action face aux transformations urbaines. Elle symbolise aussi que ces projets, aussi éparpillés qu'ils paraissent, s'inscrivent tous dans une vision que nous rejetons – celle de la transformation de nos espaces de vie en une métropole toujours plus mondialisée, inégale et ravageuse pour nos environnements.

C'est dans la résistance que d'autres futurs se construisent ! et nous souhaitons contribuer à ce qu'ils émergent, en partant des personnes les plus affectées par ces changements, en lien avec celles et ceux qui s'organisent déjà pour résister à la métropolisation et qui développent l'entraide, en solidarité avec toutes les luttes d'habitant-e-s contre les projets métropolitains mortifères.

Collectif Citoyen " Notre Parc N'est Pas à Vendre ", Collectif de défense des Jardins Ouvriers d'Aubervilliers, Collectif Pleyel à venir, FCPE Pleyel – Anatole France, Collectif pour la défense et l'extension du parc Georges-Valbon à La Courneuve, Collectif pour le Triangle de Gonesse (CPTG), Collectif Nout, Comité de Vigilance JO 2024 St Denis, Non aux JO 2024 à Paris, Brigades de Solidarité Populaire Pantin-Aubervilliers, Cahier Citoyen de Plaine Commune, Désobéissance écolo Paris, Extinction Rebellion Pantin et alentours, LDH Saint-Denis Plaine Commune, Youth for Climate Île de France, Solidaires 93, MNLE 93 Nord Est Parisien

saccage2024@protonmail.com